

FICHE D'OPPORTUNITÉS

GRUPE CONSULTATIF
POUR LA MOBILISATION
DES FINANCEMENTS
DU PND 2021-2025

INDUSTRIE TEXTILE

CEPICI :

Tél. : (225) 27 20 30 68 63

E-mail : opportunités-projets@cepici.ci

Ministère du Plan et du
Développement / Direction Générale
du Plan

Tél. : (225) 27 20 25 88 61

E-mail : gcpnd2022@gmail.com



INDUSTRIE TEXTILE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le gouvernement ivoirien ambitionne mettre en place une véritable industrie du textile et de l'habillement

à destination des Etats-Unis dans le cadre de l'initiative AGOA. La stratégie nationale AGOA transversale jusqu'en 2025, qui couvre toute la chaîne de valeur allant des conditions de production jusqu'à l'arrivée du produit sur le marché américain.

Le Textile-Habillement (T-H) est une industrie complexe, Le textile est intensif en technologie et en capital.

Il est le principal fournisseur de l'habillement qui est son principal débouché.

La Côte d'Ivoire dispose de 14 usines d'égrenage en état de marche avec une capacité de traitement de

625 000 T de coton graine. Le cluster Textile enregistrait un chiffre d'affaires de 214 mds de FCFA en 2016,

ses importations étaient estimées à plus de 163 mds de Fr CFA et la part de ses exportations régionales (CEMAC+ CEDEAO hors CIV) était de 3,6%.

LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Identifié comme secteur à forte valeur ajoutée.
- 5% et 10 % des exportations du pays génèrent environ 120 milliards FCFA de chiffre d'affaires par an.
- Les entreprises ivoiriennes disposent de 20% de la part du marché global des vêtements en Côte d'Ivoire est de 20% pour les entreprises ivoiriennes.
- Mode africaine locale en pleine expansion.
- Une population africaine qui ne cesse de croître (entre 2 et 3 milliards en 2050). habiller ;
- 2^{ème} pays producteur de coton de la sous-région ; Production de plus de 559 000 tonnes contre 490 000 tonnes la campagne précédente (2020-2021).
- La capacité industrielle totale est de 605 000 tonnes avec 14 usines, dont 13 fonctionnelles.
- Production locale de coton de qualité.
- Marché urbain régional en extension.
- Trois (03) unités, d'une capacité totale de 23 000 tonnes, transforment le coton (filature – tissage) en Côte d'Ivoire.
- Les entreprises de type confection représentent plus de 90 % de l'ensemble des effectifs de la profession.
- Investissements de géants de l'industrie de la mode (H&M et Zara notamment), attirés par des coûts plus bas qu'en Asie.
- Ce secteur est également dans le viseur de la BAD (Banque Africaine de Développement) qui devient le chef de file de la promotion des investissements dans le secteur de la mode, en élargissant l'accès au financement pour les entrepreneurs et par l'incubation et l'accélération de start-up à travers son initiative FASHIONOMIC.

QUELQUES PROJETS :

PPP :

- Aménager une zone franche textile à Bouaké (100 ha) en relation avec Orient International ;
- Aménager une zone industrielle à Yamoussoukro (250 ha) ;
- Exploitation du Parc des Expositions d'Abidjan avec la Société PFO-AFRICA Côte d'Ivoire

PRIVÉS :

- Projet de Développement d'Infrastructures de Stockage et d'entreposage de grains en Côte d'Ivoire ;
- Création de deux (02) unités de filature et tissage de coton (Béoumi et Korhogo).



INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3428 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro - Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.
- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro
- Existence de deux (02) Port Autonome en Cours de Modernisation.
- Aménagement de la Zone Industrielle Bouaké (150 ha en développement).

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Développement industriel en cours de la 2^{ème} et 3^{ème} transformations du coton afin de relancer l'industrie du textile en Côte d'Ivoire.
- Création d'une Zone Franche Textile à Bouaké.
- Promotion de la filière textile ivoirienne.
- Formation et renforcement de capacités des acteurs.

LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire avec un accent sur le pôle de développement.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

1. Cadre réglementaire / Institutions publiques

Décret n°2013-681 du 02 octobre 2013 portant dénomination de l'organe chargé de la régulation, du suivi et du développement des filières Coton et Anacarde.

2. Filière éligible au Code des Investissements

La filière du textile est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018 portant code des des investissements.

3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans
- Exonération d'impôts et taxes divers

LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.ci
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : www.commerce.gouv.ci
- Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire : cgeci@cgeci.ci
- Conseil du Coton et de l'Anacarde : www.conseilcotonanacarde.ci
- Centre National de Recherche Agronomique : www.cnra.ci
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : www.firca.ci
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : www.cepici.gouv.ci/fr
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : www.225invest.ci
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : ppp.gouv.ci